

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL



Communauté de Communes du Grand-Figeac

Pôle Développement

planclimat@grand-figeac.fr

TABLE DES MATIERES

I – Contexte d’élaboration du PCAET	2
I.1 - Présentation générale du PCAET.....	2
I.2 – Description du territoire du Grand-Figeac	3
II –Résumé du projet de PCAET	4
II.1 – Démarche d’Evaluation Environnementale Stratégique	4
II.2 – Diagnostic Air-Energie-Climat.....	6
II.3 – Stratégie Territoriale	8
II.4 – Plan d’actions.....	10
II.5 – Dispositif de suivi-évaluation.....	12
II.6 – Modalités d’élaboration et de concertation	13

I – CONTEXTE D'ELABORATION DU PCAET

I.1 - Présentation générale du PCAET

La Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) du 17 août 2015 consacre son titre VIII à « **La transition énergétique dans les territoires** ». Le lieu de l'action est alors défini : le Territoire, là où sont réunis tous les acteurs, élus, citoyens, entreprises, associations... Autant de forces vives qui ont entre leurs mains les cartes pour relever le défi de la lutte contre le changement climatique.

Le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) du Grand-Figeac est un véritable **projet territorial de développement durable** et se veut synonyme d'attractivité et de qualité de vie.

Compte-tenu des enjeux de cette démarche, le Grand-Figeac est la première Communauté de Communes d'Occitanie à avoir saisi l'opportunité d'élaborer et de conduire un tel Plan avec les acteurs de son territoire, de manière volontaire et avant l'obligation réglementaire. Aujourd'hui, ce sont 74 intercommunalités qui ont l'obligation d'élaborer un PCAET dans notre Région.

Le PCAET du Grand-Figeac a été construit de manière concertée : la population et les acteurs socio-économiques sont invités à se mobiliser à travers différentes phases de travail : diagnostic, stratégie territoriale, programme d'actions, système de suivi, ... Il a été élaboré entre décembre 2016 et juillet 2018. Il poursuit l'objectif général de définir une stratégie territoriale aux horizons 2030 et 2050 visant à réduire l'impact des activités du territoire en matière d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et de pollutions atmosphériques tout en le préparant aux conséquences des modifications climatiques en cours et à venir. Pour ce faire, la collectivité et ses partenaires déclinent un programme d'actions transversal de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables locales permettant de réduire la dépendance du territoire aux énergies fossiles.

Le PCAET se compose des éléments suivants :

- un profil énergétique et climatique proposant un état des lieux (« état zéro ») de la situation du territoire en matière de consommations énergétiques, de production énergétique, d'émissions de GES, de pollutions atmosphériques, de séquestration carbone, de réseaux de transport et de distribution d'énergie ;
- une stratégie territoriale intégrant des objectifs quantifiés, structurée autour de 4 grandes orientations et de 12 axes opérationnels définis en amont par la collectivité, et déclinant la politique communautaire en matière d'air, d'énergie et de climat ;
- un programme d'actions opérationnel composé de 47 actions portant à la fois sur le patrimoine et les compétences de la collectivité mais également des actions territoriales engageantes pour les acteurs locaux ;
- un dispositif de suivi et d'évaluation qui vient compléter l'ensemble des documents précédents et qui doit permettre d'évaluer l'efficacité et l'efficience de la stratégie au fur et à mesure de sa mise en œuvre.

I.2 – Description du territoire du Grand-Figeac

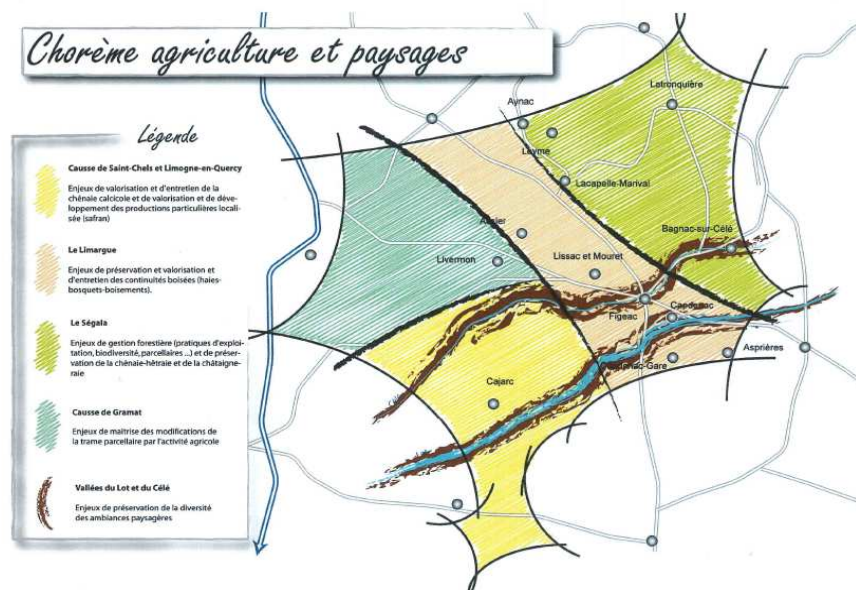
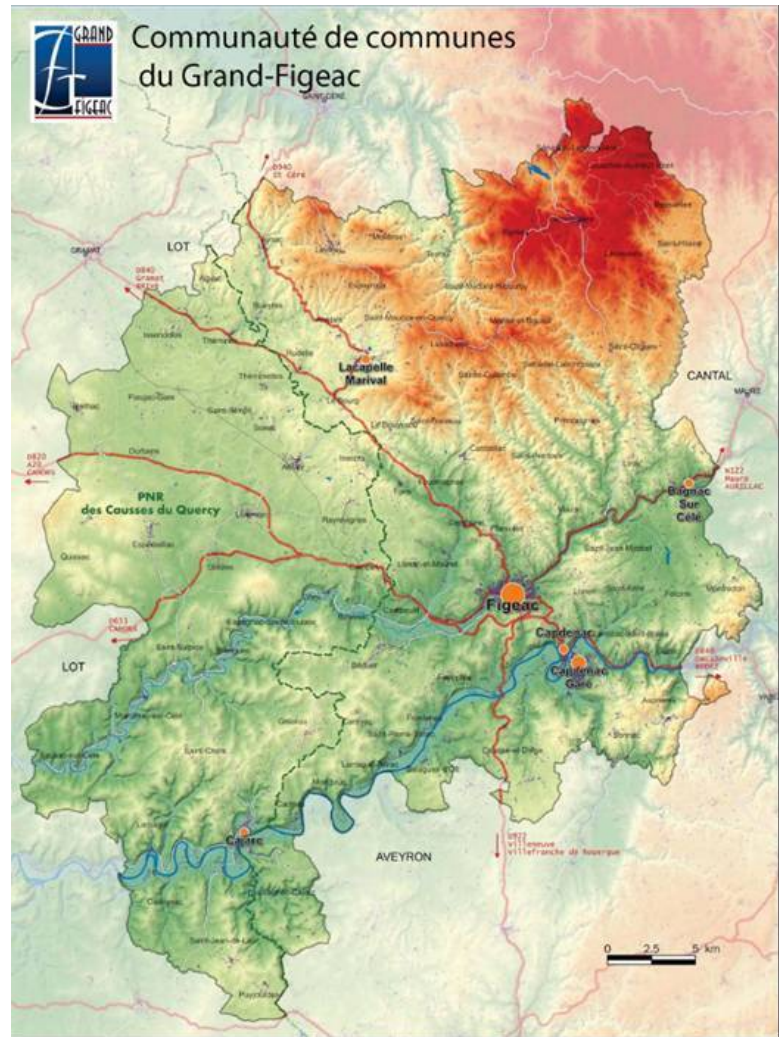
La Communauté de communes du Grand-Figeac est composée de 92 communes, dont 6 en Aveyron, et compte 45 105 habitants, soit 25% de la population du département du Lot. Une partie du territoire (39%) appartient au Parc Naturel Régional des Causses du Quercy. Situé au sud-est du Massif Central, au nord-ouest de la Région Occitanie et à l'est du département du Lot, le territoire du Grand-Figeac se caractérise par une forte identité rurale.

Le secteur tertiaire est le premier employeur du territoire, devant les secteurs agricoles, industriels et de la construction qui restent cependant importants en comparaison avec les ratios nationaux et régionaux.

Les espaces urbanisés (4 236 ha) sont peu nombreux, contrairement aux espaces boisés, agricoles et naturels (env. 55 000 ha) qui dominent sur le territoire.

Le territoire est constitué de différents terroirs issus des ensembles géologiques et paysagers : le Ségala (contreforts du Massif Central) ; le Limargue (zone de transition entre les Causses et les contreforts du Massif central), les Causses du Quercy (plateau calcaire), les Vallées du Lot et du Célé.

Enfin, le territoire engagé dans le PCAET couvre les mêmes communes que le SCOT.



II –RESUME DU PROJET DE PCAET

II.1 – Démarche d’Evaluation Environnementale Stratégique

L’obligation réglementaire de réalisation d’une évaluation environnementale stratégique (EES) pour les PCAET datant d’août 2016, l’évaluation environnementale du PCAET du Grand Figeac a été élaborée alors que la démarche était déjà lancée. Elle a toutefois permis de conforter le rôle central que présente la démarche PCAET pour la préservation de l’environnement. Elle a aussi permis la réalisation d’une analyse qualitative approfondie et supplémentaire sur la cohérence de la stratégie et du programme d’actions du PCAET au regard des objectifs quantifiés retenus et des moyens alloués pour la mise en œuvre du plan, ainsi que sur ses incidences sur les enjeux environnementaux identifiés sur le territoire.

L’EES a également permis de vérifier que les objectifs et documents du PCAET n’aillent pas à l’encontre de ceux définis dans les autres documents stratégiques tels que le SCoT, le PDU, le SDAGE, etc. et à l’inverse, puisse mettre en exergue certaines de leur lacune, notamment au regard des enjeux air-énergie-climat.

Le document « **Rapport d’Evaluation Environnementale** » précise les éléments et analyses issus de l’EES.

L’Etat Initial de l’Environnement (EIE) & les enjeux environnementaux

A l’issue de l’Etat initial de l’environnement, et au vu des évolutions attendues pour le territoire, des enjeux environnementaux ont été identifiés. Vous trouverez ci-dessous la synthèse des enjeux environnementaux identifiés comme prioritaires au vu de leurs importances pour le territoire et au regard de la politique du PCAET.

<i>Dimensions environnementales</i>	<i>Enjeux identifiés</i>
BIODIVERSITE (Milieux et Espèces, Natura 2000, continuités écologiques)	Préservation et maintien de la qualité et de la diversité du patrimoine naturel ordinaire Préservation de l'intégrité et de la fonctionnalité écologique des milieux naturels (milieux aquatiques et humides du Ségala) Préservation des espaces d'intérêt communautaire Information et sensibilisation des acteurs locaux Préservation et restauration des continuités écologiques
RESSOURCES NATURELLES (eau, bois, granulats, espaces)	Gestion raisonnée de la ressource en eau, notamment en période d'étéage Maintien du bon état qualitatif de la ressource eau Gestion du transport viaire des matériaux Réhabilitation des sites d'extraction comme support de développement des EnR Optimisation de la ressource forestière pour un développement de la filière bois-énergie Gestion du développement des infrastructures lié au développement urbain (transports) Maintien des espaces ouverts Maîtrise de la consommation d'espace

RISQUES NATURELS (inondation, incendie, mouvement de terrain)	Préservation des biens et des personnes vis-à-vis des risques naturels Gestion des milieux en déprime (risque incendie)
RISQUES TECHNOLOGIQUES (industriel, Transport de Matières Dangereuses, rupture de barrage)	Préservation des biens et des personnes vis-à-vis des risques technologiques
SANTE HUMAINE (air, eau, bruit)	Sécurité de la population face au risque sanitaire lié à la pollution de l'air Prise en compte de la qualité de l'air intérieur dans les questions de rénovation énergétique Amélioration du mix énergétique du secteur résidentiel eu regard du potentiel de développement des Energies Renouvelables Limitation du chauffage au bois "peu performant" Optimisation du secteur des transports en lien avec la problématique de la mobilité Maintien de la qualité des masses d'eau superficielles et souterraines Limitation de la nuisance sonore par la maîtrise des déplacements
POLLUTIONS (déchets, sols et sous-sols)	Développement de l'économie circulaire pour la gestion des déchets Développement des filières de recyclage et de valorisation Reconquête de la qualité des sols
ENERGIE & CHANGEMENT CLIMATIQUE (climat, consommations énergétiques, approvisionnement en énergie, émission de Gaz à Effet de Serre)	Adaptation au changement climatique Réduction des consommations énergétiques Amélioration de l'autonomie énergétique du territoire Diversification des sources d'énergies renouvelables Maîtrise énergétique des bâtiments Maîtrise des émissions agricoles
PAYSAGE & PATRIMOINE (entités paysagères, patrimoine historique et culturel)	Préservation de la diversité paysagère Maîtrise du développement urbain Préservation de l'outil agricole Préservation du patrimoine bâti, historique et culturel

L'analyse des incidences du PCAET sur l'environnement montre que la mise en œuvre du PCAET aura globalement un impact positif dans l'ensemble des dimensions environnementales. Le nombre de mesures ERC (Eviter-Réduire-Compenser) identifiées suite à cette analyse est par conséquent limité et restreint aux dimensions environnementales les plus vulnérables.

Le développement d'infrastructures de transports doux, ainsi que le déploiement d'une politique de rénovation du bâti existant et le développement d'énergies renouvelables locales, dont une filière énergie bois locale, sont les axes qui présenteraient le plus d'impacts négatifs probables sur l'environnement et pour lesquels des mesures sont proposées.

II.2 – Diagnostic Air-Energie-Climat

Le travail initial de diagnostic territorial, est un préalable indispensable pour mettre en place les fondations du PCAET grâce à une connaissance fine de l'existant.

Le document « **Diagnostic Territorial Air-Energie-Climat** » détaille l'état des lieux de notre territoire selon ces aspects.

Globalement, nous pouvons retenir que :

- les logements et les transports sont responsables de plus de 50 % de la consommation énergétique du territoire.
- les habitants supportent directement plus de 60 % des dépenses énergétiques du territoire, soit près de 63 Millions € / an.
- le secteur agricole est celui qui émet le plus de gaz à effets de serre mais participe parallèlement grandement à la neutralité Carbone du territoire et à la production alimentaire.



Carte d'identité du territoire



92 communes (86 dans le Lot, 6 en Aveyron)

45 066 habitants


1 285 km²

35 habitants/km²

43% d'actifs dans la population totale / 7% de chômage chez les 15-64 ans

- ❖ 80 % espaces naturels, forestiers ou agricoles
 - ❖ 20% zones urbanisées

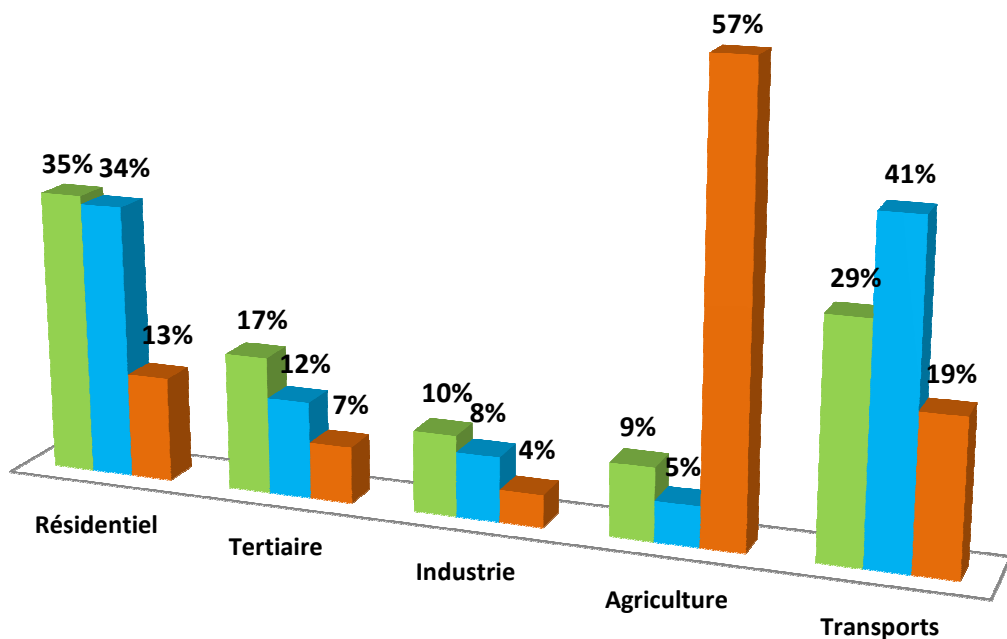
 - ❖ Consommation d'énergie : **1 TWh** soit **23 MWh/habitant/an**
 - ❖ Production ENR: **189 GWh** soit **19 %**
 - ❖ Emissions GES : **14,5 teq CO2/habitant/an (F=11)**

 - ❖ Dépense énergétique totale : **106 M€/an**
 - ❖ Dépense énergétique par habitant : **2 440 €/hab.an**
 - ❖ Ventes ENR **8 M€/an**
- 

Le diagnostic air-énergie-climat permet également de constater :

- une consommation énergétique totale de 23.1 MWh/habitant, supérieure à la moyenne régionale (20,6 MWh/hab) ;
- une consommation énergétique des postes Bâtiment (résidentiel & tertiaire) et Agriculture plus importante en proportion qu'au niveau régional ;
- un poste Transports inférieur au niveau régional.

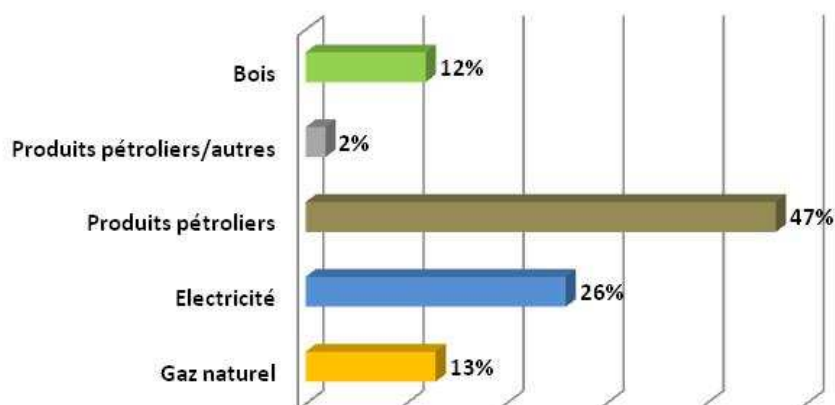
Répartition des consommations d'énergie (997 GWh/an), des dépenses (106 M€uros/an) et des émissions de gaz à effet de serre (401 teqCO₂/an - hors importations) par secteur - 2013



Concernant l'approvisionnement en énergie :

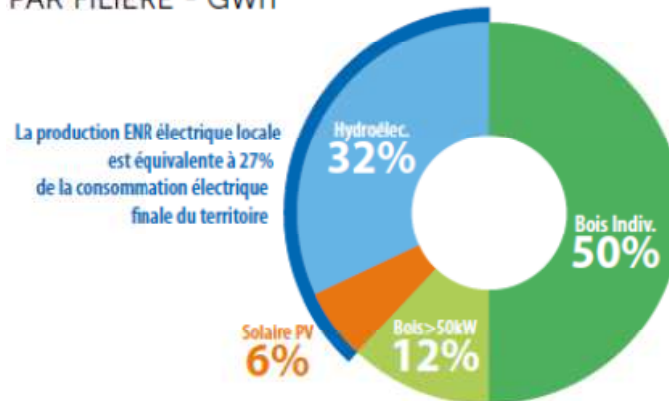
- dépendance du territoire aux importations extérieures (81% de l'énergie consommée est importée) :

Type d'énergie consommée sur le territoire



- présence d'un potentiel local en gisement : photovoltaïque, bois et méthanisation ;
- le bois-énergie est le mode de chauffage individuel le plus important en puissance installée mais les systèmes de chauffage au bois opérants sont peu performants (mauvais rendements, qualité de l'air, humidité) ;
- une production locale déjà importante, représentant 19% de la consommation totale du territoire :

PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES PAR FILIÈRE - GWh



II.3 – Stratégie Territoriale

L'élaboration du PCAET doit permettre d'aboutir à une vision partagée de ce que sera le territoire à moyen et long terme en apportant une vision claire et réaliste de ce dernier. Cette stratégie vise à identifier les enjeux du territoire et les leviers d'actions les plus pertinents.

Les points clés de la stratégie définie par le Grand-Figeac se résument à :



- ❖ Un programme massif de rénovation énergétique du bâti existant.



- ❖ Des objectifs ambitieux dans le développement du solaire photovoltaïque.
- ❖ Agriculture et forêt jouent un rôle majeur : fourniture de ressources, stockage carbone :
-> Une utilisation optimisée de la biomasse est nécessaire, selon ses 3 usages : solide, liquide, gazeux.



- ❖ Sortir du tout pétrole pour le transport/mobilité implique des modifications importantes (transports collectifs, nouveaux services, réorganisation, utilisation du bioGNV, hydrogène, électricité, ...).
- ❖ Des objectifs ambitieux dans la production de biogaz (méthanisation).



- ❖ Modification des pratiques culturelles /alimentation.

Le document « **Stratégie Territoriale** » formule alors :

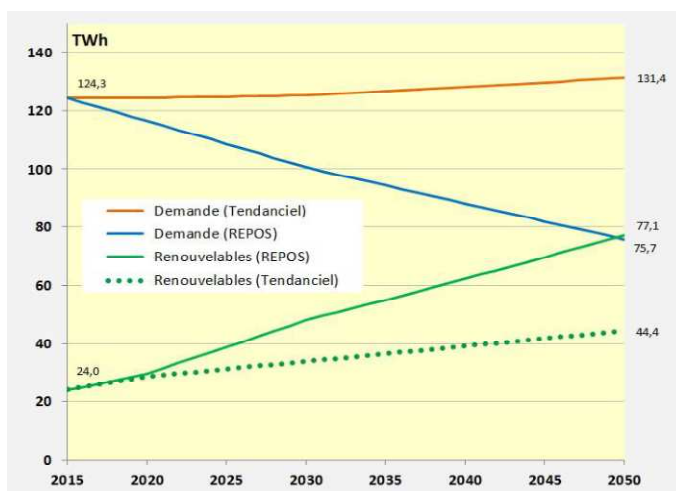
- La scénarisation TEPOS à l'horizon 2050 ;
- Les propositions d'objectifs chiffrés du PCAET en matière de maîtrise de l'énergie, de qualité de l'air, d'émission de gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables.
- Les propositions d'orientations et d'axes stratégiques du PCAET ;

Elle est organisée selon 4 grandes orientations stratégiques (OS), déclinées en axes stratégiques (AS) :

Orientations	Axes stratégiques
1. Le Grand Figeac, territoire énergétiquement sobre	1.1 Initier une politique de rénovation ciblée et qualitative du bâti public et résidentiel
	1.2 Favoriser l'éco-efficience du secteur industriel et tertiaire ainsi que l'émergence d'une économie circulaire et solidaire
	1.3 Sensibiliser les habitants du Grand Figeac à la sobriété énergétique pour favoriser les changements de comportements
2. Le Grand Figeac, territoire producteur d'énergies renouvelables	2.1 Soutenir les initiatives et filières existantes ainsi que les projets identifiés
	2.2 Favoriser l'émergence de nouvelles filières économiques de production d'énergies renouvelables, notamment dans le secteur agricole
	2.3 Impulser une dynamique de production d'énergies renouvelables multi-partenariale
3. Le Grand Figeac, territoire de proximité connecté	3.1 Renforcer l'attractivité des mobilités douces et collectives, promouvoir l'inter-modalité et accompagner les mutations de la mobilité individuelle
	3.2 Développer l'offre de services de proximité
	3.3 Favoriser un développement urbain limitant les besoins en déplacement individuel motorisé
4. Le Grand Figeac, territoire agricole et forestier vertueux	4.1 Encourager l'adaptation du secteur agricole et forestier face aux changements globaux ainsi que les bonnes pratiques
	4.2 Encourager le développement de la filière forestière locale pour répondre aux besoins du territoire
	4.3 Encourager et favoriser une alimentation locale et de qualité en appui aux filières agricoles

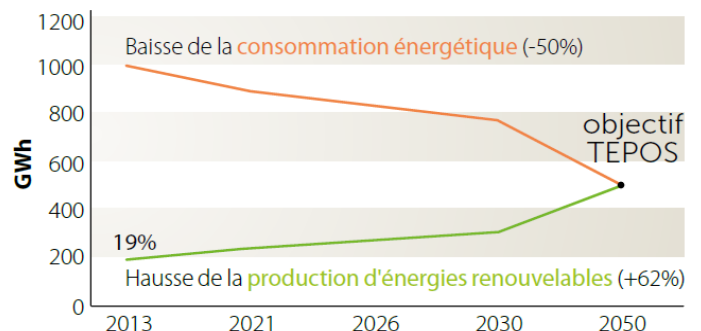
La stratégie adoptée, qui s'inscrit dans la lignée des territoires TEPOS (Territoire à Energie POSitive), permet d'imaginer une alternative à un scénario tendanciel non souhaitable.

Cette stratégie permet de contribuer de façon très volontaire au scénario REPOS élaboré par la Région Occitanie, notamment par la réduction de 50% des consommations d'énergies et l'augmentation de 62% de la production d'énergies renouvelables locales.



Scénario Région Occitanie (REPOS)

OBJECTIF TEPOS
équilibre entre consommation énergétique & production d'énergies renouvelables en 2050



Scénario Grand-Figeac (TEPOS)

II.4 – Plan d’actions

A partir des enjeux identifiés grâce au diagnostic territorial et à projection à l’horizon 2050, le Grand-Figeac a bâti une arborescence pour construire le programme d’actions. En reprenant les 4 grandes orientations stratégiques (OS), déclinées en axes stratégiques (AS), différentes fiches actions ont été co-construites avec les acteurs du territoire.

Le document « **Plan d’actions** » précise les actions définies pour la période 2018-2024. Un suivi sera organisé selon un processus itératif, avant qu’une évaluation finale ne se déroule en fin de période.

Cette arborescence regroupe aussi bien des interventions du Grand Figeac sur son patrimoine et ses compétences, que des interventions des acteurs du territoire. Les actions proposées dans le programme d’actions pour les 6 prochaines années permettent de contribuer à l’inflexion de la courbe de consommation et au relèvement de la courbe des productions d’énergies renouvelables.

Orientation 1 : Le Grand Figeac, Territoire énergétiquement sobre



Objectifs chiffrés en lien avec l’orientation :

Réduire de 50% les consommations énergétiques d’ici 2050
Economiser 5 GWh/an pour le résidentiel en rénovant à un haut niveau de performance
environ 420 logements par an.

Axe 1.1 : Initier une politique de rénovation ciblée et qualitative du bâti public et résidentiel

- Elaborer un Programme Local de l’Habitat (PLH)
- Mobiliser et former les professionnels de la rénovation & de la construction
- Conforter l’animation et la mise en œuvre de la politique Energie-Climat du territoire
- Accompagner les communes dans l’ingénierie de projets de rénovation énergétique
- Soutenir la rénovation énergétique des logements
- Déployer une stratégie patrimoniale de gestion

Axe 1.2 : Favoriser l’émergence d’un secteur industriel et tertiaire éco-efficace et d’une économie circulaire

- Favoriser l’aménagement durable des Zones d’Activités
- Poursuivre les efforts de réduction des déchets
- Améliorer la performance énergétique des bâtiments industriels
- Améliorer l’efficacité des équipements d’éclairage public

Axe 1.3 : Sensibiliser les habitants du Grand Figeac à la sobriété énergétique pour favoriser les changements de comportement

- Déployer des actions de sensibilisation à la sobriété énergétique auprès des habitants
- Promouvoir la politique air-énergie-climat territoriale
- Mettre en œuvre les actions relatives à la qualité de l’air extérieur du Contrat Local de Santé du Grand-Figeac
- Renforcer l’éducation à l’environnement et au développement durable du jeune public

Orientation 2 : Le grand Figeac, Territoire producteur d'énergies renouvelables



Objectifs chiffrés en lien avec l'orientation :

Passer de 190 à 500 GWh en 2050 de production d'énergie renouvelable
Multiplier par 6 en 2050 la production photovoltaïque actuelle
Doublé la production de chaleur issue du bois-énergie
Produire du BioGNV pour assurer 75% des besoins de mobilités en 2050.

Axe 2.1 : Soutenir les initiatives et filières existantes ainsi que les projets identifiés

Accompagner les porteurs de projets de production d'ENR
Elaborer un schéma territorial ENR
Faire émerger des projets bois-énergie de petite et moyenne puissance
Encourager la création de réseaux de chaleur urbains

Axe 2.2 : Favoriser l'émergence de nouvelles filières économiques de production d'énergies renouvelables, notamment dans le secteur agricole

Développer la méthanisation à la ferme
Informer pour améliorer l'acceptation des projets ENR

Axe 2.3 : Impulser une dynamique de production d'énergies renouvelables multi-partenaire

Développer, renforcer et structurer les réseaux
Créer un opérateur énergétique territorial
Inciter les acteurs du territoire à produire des ENR

Orientation 3 : Le grand Figeac, Territoire de proximité connecté



Objectifs chiffrés en lien avec l'orientation :

Réduire de -62% les consommations énergétiques du secteur du Transport
Soit passer de 289 GWh en 2013 à 110 GWh en 2050

Axe : 3.1 : Renforcer l'attractivité des mobilités douces et collectives, promouvoir l'inter-modalité et accompagner les mutations de la mobilité individuelle

Mettre en œuvre une plateforme de covoiturage
Elaborer et mettre en œuvre un Plan de Mobilité Durable du territoire
Mailler le territoire de stations de recharge pour véhicules électriques
Laboratoire de la mobilité professionnelle
Encourager l'utilisation du vélo dans le centre-ville de Figeac
Déployer un service de Transport à la Demande
Accompagner le développement d'écosystèmes Hydrogène sur le territoire

Axe : 3.2 : Développer l'offre de services de proximité

Structurer les espaces mutualisés et services - Tiers Lieux
Proposer un service de conciergerie de territoire

Axe : 3.3 : Favoriser un développement urbain limitant les besoins en déplacement individuel motorisé

Amorcer la revitalisation des centres-bourg
Intégrer les objectifs du PCAET dans le PLUi
Réintroduire la nature en ville

Orientation 4 : Le grand Figeac, Territoire agricole et forestier vertueux



Objectifs en lien avec l'orientation :

Préserver et augmenter le stock carbone du territoire
Réduire les émissions de GES du secteur agricole
Réduire l'empreinte carbone de notre alimentation

Axe 4.1 : Encourager l'adaptation du secteur agricole et forestier face aux changements globaux ainsi que les bonnes pratiques

Anticiper les impacts du changement climatique, favoriser l'adaptation et renforcer le stockage carbone sur le territoire
Mettre en place une gestion équilibrée et concertée de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur le bassin du Célé
Réaliser un état des lieux des productions biosourcées ou des potentiels de création de filières sur le territoire
Analyse territoriale de l'énergie et des gaz à effet de serre pour l'agriculture et la forêt
Renforcer la sensibilisation des acteurs du monde agricole aux pratiques durables
Assurer une autonomie territoriale en protéines

Axe 4.2 : Encourager le développement de la filière forestière locale pour répondre aux besoins du territoire

Mobiliser les propriétaires forestiers pour un développement de la filière forêt-bois locale
Elaborer une Charte Forestière de Territoire
Elaborer et mettre en œuvre un Plan d'Approvisionnement Territorial Bois (PAT)

Axe 4.3 : Encourager et favoriser une alimentation locale et de qualité en appui aux filières agricoles

Création d'un atelier relais Cuisine centrale / Restauration / Conserverie / Légumerie
Réduire le gaspillage alimentaire
Généraliser une alimentation de qualité et décarbonée sur le territoire
Etudier le potentiel de développement des filières maraîchage et châtaigne

II.5 – Dispositif de suivi-évaluation

Le décret n°2016-849 du 28 juin 2016 relatif au PCAET prévoit une mise à jour du PCAET tous les 6 ans en s'appuyant sur un dispositif de suivi et d'évaluation, par la collectivité coordonatrice. Ce dispositif interne doit permettre d'apporter un regard critique sur la performance de la politique de transition énergétique du Grand Figeac traduite par le PCAET et ce, au regard des objectifs fixés en matière d'air, d'énergie et de climat.

Le dispositif de suivi prévu vient s'appuyer sur le dispositif de suivi d'indicateurs de type stratégique et opérationnel, existant au titre du PCAET, et l'alimente en y apportant un regard plus large sur l'impact du PCAET au regard des différentes dimensions environnementales.

Dans le cadre du Grand-Figeac, des indicateurs de suivi chiffrés sur les impacts globaux ont été repris du Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE); certains incluent des mesures d'impacts environnementaux.

II.6 – Modalités d’élaboration et de concertation

Le Plan Climat Air Energie Territorial résulte d’un travail collectif et concerté mené par un nombre important d’acteurs. Une méthode de participation constructive, pour que chacun puisse jouer un rôle au service d’une ambition partagée, a été privilégiée, ainsi qu’une gouvernance élargie.

Le document « **Livret de la concertation** » décrit les étapes d’élaboration de ce programme et la manière dont les acteurs du territoire ont été associés à ce travail.

En synthèse, ce ne sont pas moins de 60 acteurs du territoire différents qui ont participé aux multiples phases de co-construction, avec les élus et les agents du Grand-Figeac. Cinq groupes de travail thématiques ont été organisés sur la base des grands enjeux identifiés dans la phase diagnostic (Agriculture & Forêt, Energies renouvelables, Bâtiments & aménagement durable, Mobilité, Economie & Consommation), en décembre 2017 et en février 2018.



La concertation du public, menée parallèlement aux phases de construction de la stratégie et du plan d’actions, a permis à peine 10 contributions de la part des habitants.

L’ensemble des parties prenantes du territoire seront à nouveau mobilisées dans une phase de consultation élargie à venir à l’Automne 2018, par voie électronique.

DEMARCHE AMBITIEUSE

Le PCAET est élaboré dans le cadre d’une démarche régionale portée par l’ADEME Occitanie : la Communauté de Communes est intégrée dans un Club de territoires qui se sont engagés à favoriser la concertation, à travailler de manière collective, à finaliser le projet de PCAET avant les échéances réglementaires. Le territoire bénéficie d’une aide technique et financière de l’ADEME.

